



CONTRAT D'INSCRIPTION

SEJOUR ANGLETERRE

Du 22 juillet au 31 juillet 2026

N° ALLOCATAIRE : _____

Nom et Prénom du responsable de l'enfant : _____

Adresse de la famille : _____

N° téléphone : _____ / _____

Email _____

IDENTITE DU OU DES ENFANT(S) A INSCRIRE

Nom et Prénom	Date de naissance	Sexe (M ou F)	Nationalité

Il n'est pas possible de cumuler les différents types de séjours pour un même enfant la même année (séjour colonie à Bretignolles-sur-Mer, séjour colonie Vacaf AVE ou séjour Angleterre).

Attention, le passeport, l'autorisation électronique de voyage (ETA : Electronic Travel Authorization), l'autorisation de sortie du territoire et la carte européenne d'assurance maladie sont obligatoires. Votre enfant devra impérativement les avoir sur lui lors du séjour.

LIEU DE DEPART SOUHAITE : Vichy ☐ Moulins ☐ Montluçon ☐

LIEU DE RETOUR SOUHAITE : Vichy ☐ Moulins ☐ Montluçon ☐

Une confirmation de votre réservation vous sera envoyée à l'adresse mail indiquée sur le présent contrat.

Emplacement réservé à la Caf
ATLENF

MAT 000000
IDX L 2053000 C 031



REGLEMENT

Le coût total du séjour s'élève à 885 €.

Le coût du séjour restant à votre charge dépend de votre situation familiale et de votre quotient familial du mois de janvier 2026.

Montant restant à charge par enfant suivant la situation de la famille :

Quotient familial	Enfant bénéficiaire de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) et/ou Famille monoparentale	Autre situation
0 à 800	88 €	235 €
801 à 900	221 €	385 €

Reste à charge de la famille x enfant(s) = €

Je m'engage à régler la somme de € à la Caf de l'Allier pour le séjour en Angleterre de mon ou mes enfants.

MODE DE PAIEMENT CHOISI (Vous devez cocher la case souhaitée)

☐ Retenues sur vos prestations familiales (y compris RSA – prime d'activité - APL)

J'autorise la Caisse d'Allocations Familiales à prélever sur mes prestations familiales (dont RSA, prime d'activité ou APL) le montant total dû, représentant le paiement de la colonie pour mon ou mes enfant(s) **en 4 mensualités**.

☐ Chèque bancaire (si vous ne percevez pas de prestation)

Joindre obligatoirement 4 chèques maximum libellés à l'ordre de Monsieur le Directeur Comptable et Financier de la Caf. Ils seront encaissés dans les 4 mois suivant l'inscription.

Emplacement réservé à la Caf
ATLENF

MAT 000000
IDX L 2053000 C 031



ANNULATION

En cas d'annulation, le montant restant dû sur le prix total du séjour (**885 €**) sera :

- entre 30 et 21 jours avant la date du départ : 30 % du prix total du séjour, soit **265 €**
- entre 20 et 8 jours avant la date du départ : 60 % du prix total du séjour, soit **531 €**
- entre 7 jours et la date du départ ou non présence du participant au départ : 100 % du prix total du séjour, soit **885 €**

Pour raison médicale, sur présentation d'un certificat, votre dossier pourra être réexaminé pour un éventuel remboursement.

J'autorise la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier à communiquer mes données personnelles (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail, nom de l'enfant, prénom de l'enfant, date de naissance de l'enfant et tout autre renseignement nécessaire au séjour) à l'organisateur du séjour, l'association CALYPSO.

**Je soussigné(e), M....., certifie
avoir pris connaissance de toutes les conditions du présent contrat.**

Fait à **le**

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »,

«Conformément à la loi française du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, en vous adressant à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier».

Emplacement réservé à la Caf
ATLENF

MAT 000000
IDX L 2053000 C 031

